

2014—2015: Bienvenue dans la saison #08!

EN LIVE: 9 tournois + 1 Finale

ONLINE avec notre partenaire **Winamax**: **52 tournois**

Pour participer, il faut :

- être adhérent LINIPOK à jour de cotisation 2014/2015. Bulletin d'adhésion (30€) en dernière page!
- posséder un compte Winamax. Si vous n'avez pas encore de compte Winamax, rappelez-vous <u>qu'un programme de parrainage</u> existe qui bénéficiera à vous et votre parrain (10€ chacun)

Nous vous présentons le championnat Live dans les pages suivantes.

Les LIVES du samedi se dérouleront de la manière suivante :

10H00	début du tournoi / CAFE OFFERT
12H30	à boire et à manger pour faire tourner la buvette ! ET DISCUTER ENTRE NOUS :-)
13h30	reprise du tournoi et <u>CLOTURE DES ARRIVEES TARDIVES</u>
19h00	fin théorique du tournoi + RANGEMENT ET NETTOYAGE SALLE

Vous pourrez retrouver La com' de la LINIPOK #3 sur notre site, en bas de la page d'accueil :

www.linipok.fr

ASSOCIATION **LINIPOK**Mairie
Place de l'Hôtel de Ville
38790 ST GEORGES D'ESPERANCHE





PRE-INSCRIPTION OBLIGATOIRE VIA LE SITE INTERNET DE LA LINIPOK

10H: début du tournoi

12H30 : pause méridienne : on boit, on mange pour faire tourner la buvette et on papote !

13h30 : reprise du tournoi et clôture des arrivées tardives

19h00: fin théorique du tournoi

Les stacks des arrivées tardives ne seront pas imputés par les blindes et ne seront donc pas sur les tables avant l'arrivée des retardataires. Cela évitera les "trous" à table et permettra aux joueurs présents d'avoir un meilleur confort de jeu. Tout joueur non préinscrit ne pourra être retardataire.

Aujourd'hui, dans la plupart des tournois live, quand il y a enregistrement tardif, la solution choisie est celle du reglate simple, c'est à dire avec le stack de départ. Le joueur en retard est tout de même désavantagé car il a moins de BigBlinds au moment où il rentre, et subira aussi plus vite la "dureté" de la structure.

Les joueurs arrivant le matin profiteront d'une structure profonde : 800 BB au premier niveau ! De quoi voir venir... enfin normalement ;-)

Un joueur ne pouvant jouer que l'après-midi retrouvera la même structure qu'auparavant (2012-2013), et même en un peu mieux car il aura 8000 jetons au lieu de 7500.

Cette solution nous semble être un bon compromis entre équité, respect des règles et satisfaction globale.

Dans l'après-midi, au fur et à mesure des éliminations, des sit&gos seront ouverts. Ceux-ci pourront être dans d'autres formats de poker : omaha, chinois, fermé, stud etc... L'idée étant de découvrir d'autres formes de poker. Un lot sera attribué au vainqueur de la table.

Une table pourra également être à disposition pour revoir et étudier un coup si les + sharks d'entre nous ne sont pas encore en jeu sur le tournoi!;-)

A 19h00, le tournoi principal sera terminé! Et au vu des nombreuses réponses positives à notre appel à l'aide au rangement et au nettoyage de la salle, on devrait boucler à 19h30 19h45, sous la houlette de notre chef « membres actifs » qui coordonnera tout çà!



La Structure du LIVE

Stack: 8000 jetons

Niveau	Heure départ		SB	ВВ	Ante	Durée
1	10:00		5	10		0:30
2	10:30		10	20		0:30
3	11:00		15	30		0:30
4	11:30		20	40		0:30
5	12:00		25	50		0:30
PAUSE MERIDIENNE	12:30					1:00
6	13:30 F	IN DES REGLATES A LA REPRISE	50	100		0:20
7	13:50		75	150		0:20
8	14:10		100	200		0:20
9	14:30		150	300	25	0:20
10	14:50		200	400	25	0:20
11	15:10		300	600	50	0:20
12	15:30		400	800	50	0:20
PAUSE	15:50					0:10
13	16:00		600	1200	100	0:20
14	16:20		800	1600	100	0:20
15	16:40		1000	2000	200	0:20
16	17:00		1500	3000	200	0:20
17	17:20		2000	4000	300	0:20
18	17:40		3000	6000	400	0:20
19	18:00		4000	8000	500	0:20
20	18:20		5000	10000	500	0:20
21	18:40		6000	12000	1200	0:20

TEMPS DE JEU (PAUSES DEDUITES)

7:50

La structure pourra être adaptée en fonction du nombre de participants afin de coller à l'impératif de fin de tournoi à 19h00.

A la fin de chaque LIVE, des points de manche seront attribués de la manière suivante :

1er: NombreDeJoueurs + 30 (Bonus)

2ème NombreDeJoueurs - 1 + 20 (Bonus)

3ème NombreDeJoueurs - 2 + 12 (Bonus)

4ème NombreDeJoueurs - 3 + 6 (Bonus)

5ème NombreDeJoueurs - 4

6ème NombreDeJoueurs - 5

... Xème: NombreDeJoueurs - (X-1)



Le Calendrier

20/09/2014	Championnat Live	Championnat Freeroll A	Championnat Freeroll B		
			В		
FINALE DE LA SAISON	Buy-in: 0€!	Buy-in: 0€!	uy-in:0€!		
2013-2014	Dotation en cours.	Dotation : 50€ à chaque manche + Tickets de 5 à	Dotation : 50€ à chaque		
de 10h à 18h	Pour info en 2013-2014 : 2		manche + Tickets de 5 à		
	packs Arena Poker Camp	100€ au classement géné-	100€ au classement géné-		
	en Espagne dont 1 avec ac-	ral du championnat	ral du championnat		
ASSEMBLEE			7 tournois / lundis à		
GENERALE	130€ au casino de Montrond, nombreux goodies	21h00 de septembre 2014 a décembre 2014	21h00 de janvier 2014 à juin 2014		
A 12H30	Winamax	2011	2011		
	Live 1: 11 octobre 2014				
	Live 2 : 08 novembre 2014 Live 3 : 13 décembre 2014				
	Les dates 2015 ne seront connues que mi-octobre 2014 après l'AG du comité des fêtes de SGE. Nous vous les communiquerons au + vite.				
Championnat On-line A	Championnat On-line B	Championnat interclubs Summer League	Challenge des Clubs		
Buy-in : 5€ le tournoi	Buy-in : 5€ le tournoi	Buy-in:2€	Buy-in : 2€ le tournoi		
Dotation suppl.: 2 packs Finale WiPT (valeur 900€ chacun) + tickets de tour- nois de 10 à 100€	Dotation suppl.: 2 packs WPO Dublin (valeur 900€ chacun) + tickets de tour- nois de 10 à 100€	Dotation suppl.: 4 packs WPO Dublin + 4 sièges WPO Dublin + 910€ de tickets de tournois	Dotation suppl. en miles pour le club en fonction du classement général du club 12 tournois / le premier mercredi du mois à 21h00		
8 tournois + 1 finale / lundis 21h00 de septembre 2013 à janvier 2014	9 tournois + 1 finale / lundis à 21h00 de janvier 2014 à juillet 2014	7 tournois + 1 finale / lundis à 21h00 de juillet 2014 à août 2014			



Le Règlement 1/3

Le règlement intérieur a pour objet de préciser les statuts de l'association Linipok. Le présent règlement intérieur peut être consulté à la salle de l'association sur simple demande. Il est également disponible sur <u>le site internet de l'association</u>. Tous les adhérents de la Linipok certifient avoir pris connaissance et accepter ce règlement. Ils certifient également être conscients des dangers et des dérives d'argent que peut entraîner le poker, que ce soit en ligne ou dans les casinos. En cas de dérive financière d'un adhérent, le joueur ne pourra pas rendre l'association responsable.

LES MEMBRES

1 - Cotisation

Le montant de la cotisation est fixé annuellement par le Conseil d'administration. Le versement de la cotisation annuelle peut se faire par chèque à l'ordre de Linipok ou en espèces. Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise. Il ne saurait être exigé un remboursement de cotisation en cours d'année notamment en cas de démission, d'exclusion ou de décès d'un membre.

Le montant de la cotisation d'un membre est de **30 €** pour une saison, calée sur le calendrier scolaire. Le paiement de la cotisation est indispensable pour devenir adhérent.

2 - Demande d'adhésion

Pour adhérer à l'association, il est obligatoire d'être majeur, et de remettre la demande d'adhésion dûment remplie, datée et signée, en y joignant le règlement de la cotisation et une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité. Les bulletins d'adhésion sont disponibles sur le site internet www.linipok.fr et lors des tournois organisés par l'association.

Le bureau se réserve le droit d'accepter ou de refuser une demande d'adhésion sans devoir se justifier. Il communiquera sa décision sous 15 jours par courrier ou mail. Toute absence de réponse au delà de ce délai devra être considérée comme une acceptation de l'adhésion.

L'association accepte les adhésions en cours d'année. Cependant, l'adhésion en cours d'année ne donne pas droit à une cotisation réduite.

La perte de qualité d'adhérent pour les renouvellements peut intervenir en cas de non paiement de cotisation au 30 septembre. La personne se verra alors retirée des championnats éventuellement en cours.

3 - Exclusion

Conformément aux statuts de l'association (article 6), une procédure d'exclusion d'un adhérent peut être enclenché pour motif grave :

- propos désobligeants envers les autres membres, agressivité, violence
- détérioration du matériel ou des locaux
- comportement non conforme avec l'éthique de l'association,
- non-respect des statuts, du règlement intérieur et du règlement du forum,
- non-respect des normes juridiques en vigueur en France sur les jeux d'argent et la loi anti-tabac.
 Cette exclusion doit être décidée par le bureau, après avoir entendu les explications de l'adhérent contre lequel une procédure d'exclusion est engagée. Cette dernière pourra être temporaire ou définitive.

4 - Démission, décès

Conformément aux statuts, un adhérent démissionnaire devra adresser sa décision par courrier ou en main propre à un membre du bureau. Aucune restitution de cotisation n'est due à l'adhérent démissionnaire.

Le membre actif n'ayant pas réglé sa cotisation annuelle dans un délai de 1 mois à compter de la date d'éligibilité, ou avant le 30 septembre pour les cas de renouvellement, sera considéré d'office comme démissionnaire.

En cas de décès, la qualité de membre s'éteint avec la personne.



Le Règlement 2/3

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

1 - L'esprit

En Live, l'esprit de l'association consiste à jouer au poker sans aucun enjeu financier, dans un esprit de compétition et de convivialité. Aucune demande d'argent ne sera faite en dehors de la cotisation permettant d'adhérer à l'association, et sauf bien entendu pour le fonctionnement de la buvette (boissons et repas). Un championnat est mis en place et les récompenses distribuées seront sous forme de lots.

Pour le poker en ligne, l'association est en partenariat avec la plateforme de jeux Winamax. Pour respecter les désirs et possibilités de chacun, deux formes de championnats vous sont proposés : payants et gratuits. Tous sont dotés.

2 - Organisation

Lors de chaque rencontre, un directeur de tournoi désigné par le CA, aura pour mission de gérer l'organisation du tournoi, répondre aux questions et gérer les éventuels désaccords liés au jeu. Ses décisions ne pourront pas être discutées. Les directeurs de tournoi seront désignés parmi les adhérents volontaires.

Au fur et à mesure des éliminations, des tables libres pourront être ouvertes afin par exemple d'analyser vos coups ou approfondir vos connaissances. Des explications pourront être apportées concernant certaines règles, certaines subtilités. Les adhérents pourront également découvrir différentes variantes de poker et poser toutes questions relatives au poker en général.

Les tournois se dérouleront lors des créneaux de prêt de salle proposés par la municipalité.

L'inscription préalable aux tournois Live organisés par l'association est obligatoire afin de faciliter le travail de préparation et d'organisation. Si un adhérent venait à se rendre de façon répétée sans inscription préalable, et ce malgré les avertissements et les remarques répétées de la part d'un des membres du CA, le CA pourra décider d'une sanction concernant l'attribution des points au classement général.

En cas de problème d'accès au site, un courrier électronique envoyé aux membres du CA est demandé.

L'arrivée tardive (sans prélèvement de blindes) est possible jusqu'à la fin de la pause méridienne. Attention toutefois, l'inscription préalable reste obligatoire.

3 - Règles du jeu et de bonne conduite

Les règles du jeu, disponibles sur le site de la Linipok, et les règles de bonne conduite, devront être respectées par l'ensemble des membres et en toutes circonstances.

Les règles de bonne conduite, outre les règles de vie en société, consistent à :

- ne pas tricher,
- respecter son adversaire et modérer ses réactions dans la victoire et dans la défaite,
- faire preuve de bonne humeur et de fair-play
- respecter une distance avec les joueurs lorsque l'on est spectateur afin de ne pas gêner les protagonistes,
- ne pas commenter un coup en cours, afin d'éviter tout risque d'influence, de collusion, ou d'assistance. Les provocations ne sont acceptées que si elles respectent un état d'esprit sain de compétition. En cas de manque de fair play, elles seront sanctionnées.

En cas de non respect de ces règles, les directeurs de tournoi pourront infliger des pénalités :

- 1ère pénalité : avertissement verbal
- 2ème pénalité : exclusion de la table pendant un tour de blind
- 3ème pénalité : exclusion définitive du tournoi
 En cas de récidive, le CA pourra exclure le joueur de l'association.



Le Règlement 3/3

La tricherie ainsi que tout acte de violence entraîne directement l'exclusion de l'association.

En cas d'exclusion, l'adhésion ne sera pas remboursée, même partiellement.

D'autre part, les insultes ne sont pas tolérées. Que ce soit sur le forum ou pendant un tournoi, un joueur insultant se verra sanctionné.

Conformément au décret nº 2006-1386 du 15 novembre 2006, les fumeurs devront aller fumer dehors et respecter

l'environnement en ne jetant pas leur mégot par terre mais dans le cendrier prévu à cet effet.

4 - Droit à l'image

L'adhésion à l'association implique l'acceptation d'apparaître sur les photos et vidéos prises dans le cadre de l'activité associative. Ces clichés pourront apparaître sur le site Internet de l'association, ainsi que sur tous supports destinés à promouvoir la Linipok.

En cas de refus, il sera nécessaire d'en informer le bureau par voie écrite.

5 - "La Tirelire"

"La tirelire" est une contribution sur les gains provenant de packs ou de tickets obtenus via la Linipok.

Bien entendu, par "gains obtenus", il faut entendre gains en cash et non pas gains des seuls packs ou tickets.

Ceci concerne tous les tickets ou packs remportés lors des évènements organisés en Live ou Online par la Linipok. Ainsi, tous les adhérents (sans qui il n'y aurait pas de si belles dotations) en profitent via des investissements qui bénéficient à l'association.

Une rubrique sera créée sur le site internet et rappellera :

- le total des sommes encaissées au titre de la contribution
- les pseudos des contributeurs et leurs contributions respectives
- le montant et la destination des sommes déjà utilisées par l'association
- le solde de la tirelire

La contribution sera due à l'association dès un gain minimum de 1000€ et a son taux fixé à 5%.

Dans le cas où un adhérent complèterait un pack ou un ticket avec des fonds personnels pour participer à un event plus important, la contribution sera calculée au prorata des buy-ins.

Cela signifie aussi que vous devez signaler dans le Forum quand vous jouerez le ticket ou le pack si la date n'avait pas été précisée auparavant. Cela permettra aussi à d'autres adhérents de vous suivre en direct et de vous soutenir lors de l'événement.

La participation aux évènements de l'association suppose la pleine et entière acceptation du principe de "La Tirelire".

6 - Défendre les couleurs de l'association

Lors de tournois ou d'évènements extérieurs que vous concourrez grace à la Linipok, vous êtes tenus de porter les couleurs de l'association (veste, tee-shirt, écusson... peu importe à partir du moment où Linipok est lisible).

De même, vous avez l'obligation de porter les couleurs Winamax sur les tournois remportés grace au partenariat Linipok/Winamax.

Nom*:	Pi	RÉNOM*:					
Adresse*:	C.I	P.* :	VILLE*:				
N° téléphone :		E-Mail*:					
PSEUDO WINAMAX: [] j'atteste sur l'honneur être majeur à la date de mon adhésion [] j'accepte le règlement intérieur : http://linipok.fr/index.php/tous-les-articles/124-reglement-interieur							
A joindre avec cette fiche :							
- Règlement de 30€ à l'ordre de l'association LINIPOK par *: - Une photocopie d'une pièce d'identité							
Fait à :	Le:	Signature :					

Bulletin à ramener lors de **l'Assemblée Générale de la Linipok le 20/09/2014 à 12h30**, salle de la Cantine, rue du Revoireau à St Georges d'Espéranche ou à expédier à l'adresse suivante :

M. Vié Georges Chateau Plantier 195 route de la Rosière 38780 ESTRABLIN

(*) Zone obligatoire